

COMPTE RENDU

Nombre de présents : **16**

La feuille d'émargement est jointe en annexe 1.

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaires 2020.
2. Reprise des résultats 2019.
3. Taux d'imposition 2020.
4. Budget primitif 2020.
5. Subvention aux associations 2020.
6. Admission en non-valeur.
7. Questions diverses.

Après une présentation de la définition du DOB et du Budget par l'adjoint aux finances, examen des points de l'ordre du jour.

1. Débat d'orientation budgétaire 2020.

Chaque membre ayant été destinataire du rapport DOB, ie rapport est commenté, un débat a lieu.

2. Reprise des résultats 2019.

Le rapport affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019 et proposé aux membres.

3. Taux d'imposition 2020.

Lecture est faite des taux d'imposition pour 2020, sachant que le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur du taux de 2019. Les taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie sont inchangés par rapport à 2019.

4. Budget primitif 2020.

Présentation du budget en chapitre pour le fonctionnement et en opération pour les investissements ainsi que l'état de la dette, l'état du personnel.

5. Subvention aux associations 2020.

Présentation du tableau des subventions aux associations et explications.

Des questions sont posées sur l'augmentation de la subvention : au centre social, à la ferme. Etonnement de l'absence de subvention de la Croix-Rouge alors qu'elle rencontre des difficultés pour faire face aux besoins croissant. Nous n'avons pas reçu de demande de la Croix-Rouge. L'augmentation de la subvention du centre social est liée à la mise en place de l'accueil à la journée avec repas de midi les mercredis et pendant les vacances scolaires.

L'accroissement de la subvention de la ferme de 5 000€ en 2018, à 22 270€ en 2019, puis à 29 000€ en 2020 est lié pour la première augmentation à un transfert du contrat de travail de la ville à l'association avec la subvention associée. La deuxième augmentation est liée au passage d'un contrat aidé (CAE) à un contrat CDD.

Concernant la subvention au club des Grillons, il est noté que cette année au regard des activités qui ont cessées depuis le 15 mars, l'association ne sollicite pas de subvention communale.



6. Admission en non-valeur.

Admission en non valeur de la dette de la boucherie des Fougères.

7. Questions diverses.

Une demande d'explication sur les subventions versées au centre social, alors que des animateurs auraient des difficultés à être payés sur certains créneaux du péri-scolaire associé à la cantine. Les services examinent l'anomalie, des explications seront communiquées ultérieurement.

Annexe 1



| COMMISSION DES FINANCES Lundi 29 juin 2020 | |
|---|--------------------------|
| NOM - PRÉNOM | EMARGEMENT |
| Monsieur MUNNIER Jean-Paul | |
| Monsieur GRILLON Robert | |
| Madame BESANÇON Colette | |
| Monsieur CLÉMENT Alain | |
| Monsieur LOYSEAU David | |
| Monsieur MENNECIER Serge | |
| Monsieur CHARLES Christophe | |
| Monsieur BERTHON Gérard | |
| Monsieur BOUDJEKADA Ismaël | |
| Monsieur DESPUJOLS Benoît | |
| Monsieur DRIANO Christian | présent arrive vers 18h. |
| Monsieur DALON Olivier | |
| Monsieur VIEILLE Laurent | |
| Monsieur GAIFFE | Excusé |
| Monsieur CHAKROUN | Excusé |
| Monsieur OULEVEY | |
| Monsieur MONA | Excusé |
| Madame CURIE Laurence | |
| Madame KEBBACHE Djemila | |